



*fident audit*  
Société de Commissariat aux Comptes

**Association Rêves**  
**Rapports du Commissaire aux comptes**  
*Exercice clos le 30 juin 2013*

## **SOMMAIRE**

---

- **RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS**
- **RAPPORT SPECIAL**



*fident audit*  
Société de Commissariat aux Comptes

## **Association Rêves**

Siège social : 333, allée Antoine Millan - 01600 Trévoux

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos le 30 juin 2013*

#### **Fident Audit**

14, quai du Commerce - CP 113 - 69266 Lyon Cedex 09

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon





**ASSOCIATION REVES**  
333, allée Antoine Millan  
01600 Trévoux

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**  
*Exercice clos le 30 juin 2013*

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Association Rêves, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

*Fident Audit*

*14, quai du Commerce*

*69009 LYON*

*Tél. + 33 (0) 4 72 85 77 41*

*Fax + 33 (0) 4 72 85 75 29*

*Société de Commissariat aux Comptes, membre de la Compagnie Régionale de Lyon*

*SARL au Capital de €. 10 000 – RCS Lyon 521 847 285 – APE 6920 Z*





**ASSOCIATION REVES**

**Rapport sur les comptes annuels - Exercice clos le 30 juin 2013**

Page 2/2

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**II - Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les principes comptables retenus par l'entité, ne donnent pas lieu à plusieurs interprétations ou options possibles, y compris dans leurs modalités d'application, pour ce qui concerne les éléments significatifs du bilan et compte de résultat.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

**III - Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Lyon, le 12 novembre 2013

Le commissaire aux comptes

**Fident Audit**

**Roger-Pierre Jérabek**

## Bilan Association

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/06/13	Net au 30/06/12
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets et droits assimilés	4 850	4 830	20	
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Installations techniques, matériel et outilla				60
Autres immobilisations corporelles	132 984	109 558	23 426	28 188
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	18		18	3
Autres immobilisations financières	200		200	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>138 052</b>	<b>114 387</b>	<b>23 664</b>	<b>28 250</b>
Stocks				
Créances				
Autres créances	46 980		46 980	192 350
Divers				
Valeurs mobilières de placement	590 878		590 878	487 567
Disponibilités	147 677		147 677	171 328
Charges constatées d'avance	13 444		13 444	16 365
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>798 979</b>		<b>798 979</b>	<b>867 610</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>937 031</b>	<b>114 387</b>	<b>822 644</b>	<b>895 861</b>

VISA POUR AUTHENTIFICATION



## Bilan Association

	Net au 30/06/13	Net au 30/06/12
<b>PASSIF</b>		
Report à nouveau	605 872	572 337
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>49 214</b>	<b>33 535</b>
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>655 086</b>	<b>605 872</b>
Fonds associatifs avec droit de reprise		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>FONDS DEDIES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 030	166 617
Dettes fiscales et sociales	75 368	60 828
Autres dettes		2 422
Produits constatés d'avance	68 160	60 121
<b>DETTES</b>	<b>167 558</b>	<b>289 989</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>822 644</b>	<b>895 861</b>

VISA POUR AUTHENTIFICATION

## Compte de résultat Association

	du 01/07/12 au 30/06/13 12 mois	%	du 01/07/11 au 30/06/12 12 mois	%	Variation absolue (montant)
Production vendue	1 092 577	100,00	1 217 065	100,00	-124 488
Reprises et Transferts de charge	20 108	1,84	10 543	0,87	9 565
Autres produits	1				1
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>1 112 686</b>	<b>101,84</b>	<b>1 227 608</b>	<b>100,87</b>	<b>-114 923</b>
Autres achats non stockés et charges exte	742 296	67,94	855 668	70,31	-113 372
Impôts et taxes	15 435	1,41	21 842	1,79	-6 407
Salaires et Traitements	201 869	18,48	218 170	17,93	-16 302
Charges sociales	76 844	7,03	86 328	7,09	-9 485
Amortissements et provisions	18 337	1,68	19 167	1,57	-830
Autres charges	337	0,03	21		316
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1 055 117</b>	<b>96,57</b>	<b>1 201 197</b>	<b>98,70</b>	<b>-146 080</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>57 569</b>	<b>5,27</b>	<b>26 411</b>	<b>2,17</b>	<b>31 157</b>
Produits financiers	3 320	0,30	7 904	0,65	-4 584
<b>Résultat financier</b>	<b>3 320</b>	<b>0,30</b>	<b>7 904</b>	<b>0,65</b>	<b>-4 584</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>60 889</b>	<b>5,57</b>	<b>34 316</b>	<b>2,82</b>	<b>26 573</b>
Produits exceptionnels	12 021	1,10	1 407	0,12	10 613
Charges exceptionnelles	23 696	2,17	2 189	0,18	21 508
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-11 675</b>	<b>-1,07</b>	<b>-781</b>	<b>-0,06</b>	<b>-10 894</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>49 214</b>	<b>4,50</b>	<b>33 535</b>	<b>2,76</b>	<b>15 679</b>
Contribution volontaires en nature					
<b>Total des produits</b>					
<b>Total des charges</b>					

VISA POUR AUTHENTIFICATION



**Règles et méthodes comptables**

Désignation de la société : ASS REVES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2013, dont le total est de 822 644 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 49 214 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2012 au 30/06/2013.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/10/2013 par les dirigeants de l'entreprise.

**Règles générales**

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2013 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

L'entreprise applique les recommandations du Plan comptable "Association" retenu dans son secteur d'activité suivant l'avis et du CRC 99-01 du 16/12/1999 du CNC.

Les principales adaptations du Plan comptable général contenu dans le Plan comptable professionnel sont :

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

**VISA POUR AUTHENTIFICATION**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

**Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

**Amortissements**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans

**Règles et méthodes comptables**

\* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**Produits et charges exceptionnels**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

**Engagement de retraite**

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

VISA POUR AUTHENTIFICATION



## Faits Caractéristiques

Autres éléments significatifs

## NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

## 1- Contributions volontaires

Il s'agit essentiellement du bénévolat et de la mise à disposition de personnes par des entités tierces. Les dispositions ne préconisent pas leur valorisation dans le compte de résultat, mais une évaluation de celle-ci dans l'annexe :

Valorisation des heures de volontariat : Pour l'exercice 2012/2013, le bénévolat est estimé à 18 189 heures, et est valorisé à un taux horaire (charges sociales comprises) de 12 € pour les bénévoles et de 20 € pour la présidente et la trésorerie. Cette méthode valorise les heures de volontariat à : 227 942 €

Les organes de direction ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat.

## 2- Valorisation des prestations en nature

Pour l'exercice 2012/2013, les dons en nature se répartissent de la façon suivante :

Manifestations : 27 440 €  
Réalisations projets : 87 945 €  
Communications : 160 846 €  
Frais de mission : 27 061 €  
Honoraires Expert comptable : 9 046 €

VISA POUR AUTHENTIFICATION

Soit un total de 312 338 €

## 3 - Litiges DEHCOM

La société DEHCOM a été condamnée en 2ème instance par le tribunal à payer la somme de 21 000 € en 14 mensualités de 1 500 € moins les frais d'assignments. Au 30/06/2013, il reste à percevoir la somme de 10 071.78 €.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 750	100		4 850
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>4 750</b>	<b>100</b>		<b>4 850</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	700		700	
- Installations générales, agencements aménagement divers	17 735			17 735
- Matériel de transport	21 700		6 700	15 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	89 479	13 578	2 808	100 249
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>129 614</b>	<b>13 578</b>	<b>10 208</b>	<b>132 984</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3			18
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				200
<b>Immobilisations financières</b>	<b>3</b>			<b>218</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>134 367</b>	<b>13 678</b>	<b>10 208</b>	<b>138 052</b>

VISA POUR AUTHENTIFICATION



## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	100	13 578		13 678
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>100</b>	<b>13 578</b>		<b>13 678</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		10 208		10 208
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>10 208</b>		<b>10 208</b>

VISA POUR AUTHENTIFICATION

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 750	80		4 830
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>4 750</b>	<b>80</b>		<b>4 830</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	640	60	700	
- Installations générales, agencements aménagements divers	16 683	707		17 390
- Matériel de transport	21 699		6 700	14 999
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	62 343	17 490	2 666	77 168
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>101 366</b>	<b>18 257</b>	<b>10 066</b>	<b>109 558</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>106 116</b>	<b>18 337</b>	<b>10 066</b>	<b>114 387</b>

VISA POUR AUTHENTIFICATION





## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 60 624 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	200		200
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	46 980	46 980	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	13 444	13 444	
<b>Total</b>	<b>60 624</b>	<b>60 424</b>	<b>200</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

VISA POUR AUTHENTIFICATION

	Montant
Produits à recevoir	40 608
<b>Total</b>	<b>40 608</b>

## Notes sur le bilan

## Capitaux propres

## Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 0,00 euros décomposé en 0 titres d'une valeur nominale de 0,00 euros.

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 167 558 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 030	24 030		
Dettes fiscales et sociales	75 368	75 368		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	68 160	68 160		
<b>Total</b>	<b>167 558</b>	<b>167 558</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

VISA POUR AUTHENTIFICATION

## Notes sur le bilan

## Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fact non parvenues	6 035
Congés & RTT à payer	17 386
Gratifications à payer	3 577
Indemnité à payer	15 295
Org.soc. ch/congés & RTT à pay.	6 954
Org soc chrges à payer	6 102
Etat Charges à payer	309
<b>Total</b>	<b>55 658</b>

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	13 444		
<b>Total</b>	<b>13 444</b>		

## Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	68 160		
<b>Total</b>	<b>68 160</b>		

VISA POUR AUTHENTIFICATION



## Autres informations

Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.



VISA POUR AUTHENTIFICATION



*fident audit*  
Société de Commissariat aux Comptes

## **Association Rêves**

Siege social : 333, allée Antoine Millan - 01600 Trévoux

### **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 30 juin 2013

#### **Fident Audit**

14, quai du Commerce – CP 113 - 69266 Lyon Cedex 09

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon



*fident audit*

Société de Commissariat aux Comptes

**ASSOCIATION REVES**  
333, allée Antoine Millan  
01600 Trévoux

**Rapport spécial du commissaire aux comptes  
sur les conventions réglementées**  
*Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 30 juin 2013*

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

*Fidenc Audit*

*14, quai du Commerce*

*69009 LYON*

*Tél. + 33 (0) 4 72 85 77 41*

*Fax + 33 (0) 4 72 85 75 29*

*Société de Commissariat aux Comptes, membre de la Compagnie Régionale de Lyon*

*SARL au Capital de €. 10 000 – RCS Lyon 521 847 285 – APE 6920 Z*





*fident audit*

Société de Commissariat aux Comptes

**ASSOCIATION REVES**

**Rapport spécial sur les conventions réglementées**

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 30 juin 2013

Page 2/2

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Lyon, le 12 novembre 2013

Le commissaire aux comptes

**Fident Audit**

**Roger Pierre Jérabek**